

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Note complémentaire	9 - 13
Renseignements complémentaires	14
Résultats par projet	15



PIERRE MOUSSEAU, CPA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS (l'*« organisme »*), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

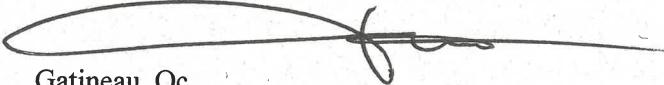
- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;



- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

1



Gatineau, Qc
Le 27 mai 2025

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS
RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Page 5

	2025	2024
Subventions et contributions		
Ministère de l'Éducation du Québec (note 12)	2 006 199 \$	1 975 076 \$
Ministère de la Culture et des Communications	50 000	46 982
ACLAM (SES)	32 033	23 122
Emplois été Canada	4 081	-
Sports Québec	18 100	20 043
AQLPH	9 134	10 462
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	-	4 197
Ministère des Affaires Municipales	-	44 405
Réseau des URLs du Québec	-	5 562
Tourisme Outaouais	-	35 000
Autres	<u>16 245</u>	<u>1 556</u>
Entente relative aux arénas		
Autofinancement et autres revenus (annexe A)	2 135 792	2 166 405
Revenu net de location (annexe B)	<u>145 317</u>	<u>97 259</u>
	<u>235 699</u>	<u>215 304</u>
	<u>6 033</u>	<u>27 312</u>
	<u>2 522 841</u>	<u>2 506 280</u>
Charges		
Activités et projets	491 474	434 181
Assurances	3 158	5 789
Cotisations et abonnements	2 565	7 528
Déplacements et représentation	31 546	31 684
Entente relative aux arénas	145 317	97 259
Entretien et réparations	9 525	8 184
Fournitures et frais de bureau	32 060	39 861
Intérêts et frais bancaires	1 064	2 043
Loyer	32 000	32 000
Programmes de soutien financier (annexe C)	802 409	826 869
Salaires et avantages sociaux	849 293	882 757
Services contractuels	55 003	118 575
Télécommunications	14 182	15 837
Vie associative	<u>5 916</u>	<u>24 047</u>
	<u>2 475 512</u>	<u>2 526 614</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>47 329 \$</u>	<u>(20 334) \$</u>



UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Page 6

	Réserve pour réparations immuable (note 10)	Fonds de prévoyance (note 10)	Investiss. en immo-bilisations	Non affecté	2025 Total
SOLDE AU DÉBUT	115 178 \$	250 000 \$	185 561 \$	340 910 \$	891 649 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	(12 625)	59 954	47 329
Affectation interne	<u>6 033</u>	<u>50 000</u>	<u>-</u>	<u>(56 033)</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>121 211 \$</u>	<u>300 000 \$</u>	<u>172 936 \$</u>	<u>344 831 \$</u>	<u>938 978 \$</u>
	Réserve pour réparations immuable (note 10)	Fonds de prévoyance (note 10)	Investiss. en immo-bilisations	Non affecté	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	87 865 \$	250 000 \$	198 186 \$	375 932 \$	911 983 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	-	(12 625)	(7 709)	(20 334)
Affectation interne	<u>27 313</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(27 313)</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>115 178 \$</u>	<u>250 000 \$</u>	<u>185 561 \$</u>	<u>340 910 \$</u>	<u>891 649 \$</u>



PIERRE MOUSSEAU, CPA

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS
SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2025

Page 7

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1 313 337 \$	1 058 199 \$
Placements temporaires (note 4)	211 707	204 077
Débiteurs (note 5)	436 748	343 044
Frais payés d'avance	<u>32 694</u>	<u>20 725</u>
	1 994 486	1 626 045
Placements à long terme (note 9)	120 025	120 025
Immobilisations corporelles (note 7)	<u>172 937</u>	<u>185 562</u>
	<u>2 287 448 \$</u>	<u>1 931 632 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	318 508 \$	277 189 \$
Apports reportés (note 13)	<u>1 029 962</u>	<u>762 794</u>
	<u>1 348 470</u>	<u>1 039 983</u>
Actifs nets		
Réserve pour réparations immeuble (note 10)	121 211	115 178
Fonds de prévoyance (note 10)	300 000	250 000
Investissement en immobilisations	172 936	185 561
Non grevés d'affectations	<u>344 831</u>	<u>340 910</u>
	<u>938 978</u>	<u>891 649</u>
	<u>2 287 448 \$</u>	<u>1 931 632 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur



PIERRE MOUSSEAU, CPA

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS
FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Page 8

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	47 329 \$	(20 334) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>12 625</u>	<u>12 625</u>
	59 954	(7 709)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	<u>202 814</u>	<u>141 937</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
	262 768	134 228
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>1 262 276</u>	<u>1 128 048</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>1 525 044 \$</u>	<u>1 262 276 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.



PIERRE MOUSSEAU, CPA

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS

NOTE COMPLÉMENTAIRE

31 MARS 2025

Page 9

1. Statuts et nature des activités

L'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et a comme objectif d'aider à l'organisation et au fonctionnement d'organismes de loisirs régionaux. L'organisme est un OSBL au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu et il est exonéré d'impôt.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Les actifs incorporels non amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent.



PIERRE MOUSSEAU, CPA

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS

NOTE COMPLÉMENTAIRE

31 MARS 2025

Page 10

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les différents services aux bénéficiaires sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les dons et autres produits sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés.

Les subventions sans utilisation spécifique sont comptabilisées à titre de produit et les subventions affectées à des fins particulières sont comptabilisées en diminution de la charge afférente.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.



PIERRE MOUSSEAU, CPA

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS

NOTE COMPLÉMENTAIRE

31 MARS 2025

Page 11

3. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

4. Placements temporaires

	2025	2024
Épargne à terme, portant intérêt au taux de 4,5%, échéant en juin 2025	50 000 \$	50 000 \$
Épargne à terme, portant intérêt au taux de 4,95%, échéant en novembre 2025	<u>161 707</u>	<u>154 077</u>
	<u><u>211 707</u> \$</u>	<u><u>204 077</u> \$</u>

5. Débiteurs

	2025	2024
Clients	32 502 \$	70 454 \$
Sommes à recevoir de l'État - taxes à la consommation	7 263	4 959
Intérêts à recevoir	18 649	9 222
Subventions et contributions (note 6)	<u>378 334</u>	<u>258 409</u>
	<u><u>436 748</u> \$</u>	<u><u>343 044</u> \$</u>

6. Subventions et contributions à recevoir

	2025	2024
Ministère de l'Éducation du Québec	354 234 \$	174 403 \$
Ministère de la Culture et des Communications	16 000	46 982
Ministère des Affaires Municipales	-	19 700
ACLAM (SES)	-	4 624
Sports Québec	8 100	-
Autres	<u>-</u>	<u>12 700</u>
	<u><u>378 334</u> \$</u>	<u><u>258 409</u> \$</u>



PIERRE MOUSSEAU, CPA

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS

NOTE COMPLÉMENTAIRE

31 MARS 2025

Page 12

7. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	46 500 \$	- \$	46 500 \$	46 500 \$
Bâtiment	<u>315 616</u>	<u>189 179</u>	<u>126 437</u>	<u>139 062</u>
	<u>362 116</u> \$	<u>189 179</u> \$	<u>172 937</u> \$	<u>185 562</u> \$

8. Créditeurs

	2025	2024
Fournisseurs	32 421 \$	36 811 \$
Salaires à payer	99 723	92 287
Frais courus	8 500	11 476
Retenues à la source	8 166	7 283
Aide financière aux organismes	<u>169 698</u>	<u>129 332</u>
	<u>318 508</u> \$	<u>277 189</u> \$

9. Placements à long terme

	2025	2024
Placement garanti lié aux marchés, échéant en février 2027	<u>120 025</u> \$	<u>120 025</u> \$

10. Affectations internes

Réserve pour réparations - immeuble commercial

En 2003, l'organisme a fait l'acquisition d'un édifice commercial à des fins communautaires. Le conseil d'administration de l'organisme a créé une réserve dans le but de pourvoir aux réparations futures. Cette réserve fluctue annuellement selon le résultat net de l'immeuble commercial. Le solde de cette réserve est de 121 211 \$ à la fin de l'exercice (2024: 115 178 \$).

Fonds de prévoyance

Le conseil d'administration a décidé par voie de résolution d'augmenter le Fonds de prévoyance à 300 000 \$ par un virement interfonds ce qui représente les frais de 3 mois d'opérations pour l'organisme.



PIERRE MOUSSEAU, CPA

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS**NOTE COMPLÉMENTAIRE****31 MARS 2025****Page 13****11. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement**

	2025	2024
Débiteurs	(93 704) \$	503 460 \$
Frais payés d'avance	(11 969)	(8 320)
Créditeurs	41 319	(70 797)
Apports reportés	<u>267 168</u>	<u>(282 406)</u>
	<u><u>202 814</u></u> \$	<u><u>141 937</u></u> \$

12. Subventions du Ministère de l'Éducation du Québec

	2025	2024
PAFURS - mission de base	681 982 \$	630 473 \$
PAFILR - mission de base	410 773	426 579
PGPS - mesure 1.4	21 750	42 439
PAFIRLPH - mission de base	119 945	137 364
PAFLPH - accompagnement	279 728	281 046
PAFLPH - projets	31 486	31 739
Centrale d'équipement	426 709	384 189
Fonds transport	<u>33 826</u>	<u>41 247</u>
	<u><u>2 006 199</u></u> \$	<u><u>1 975 076</u></u> \$

13. Apports reportés

	2025	2024
Ministère de l'Éducation	892 155 \$	611 411 \$
Ministère de la Culture	48 000	-
Secondaire en spectacle	27 931	6 982
Entente relative aux arénas	57 269	126 601
Rendez-Vous du Loisir Rural	-	17 800
Jeux du Québec	<u>4 607</u>	<u>-</u>
	<u><u>1 029 962</u></u> \$	<u><u>762 794</u></u> \$



PIERRE MOUSSEAU, CPA

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

Page 14

	2025	2024
	Total	Total

Annexe A**Autofinancement et autres revenus**

Cotisation des membres	10 280 \$	15 712 \$
Formation	13 061	16 773
Honoraires de gestion	27 169	4 313
Jeux du Québec	-	77 135
Secondaire en spectacle	36 169	28 700
Revenus d'intérêts	33 959	43 418
Rendez-Vous du Loisir Rural	61 489	-
Autres revenus	<u>53 572</u>	<u>29 253</u>
	<u><u>235 699</u></u> \$	<u><u>215 304</u></u> \$

Annexe B**Revenu net de location**

Revenus de location	97 255 \$	94 867 \$
Assurances	(5 887)	(4 483)
Déneigement et paysagement	(4 725)	(2 108)
Énergie	(10 498)	(11 047)
Entretien et réparation	(52 753)	(33 162)
Sécurité	(933)	(892)
Taxes foncières	(3 801)	(3 238)
Amortissement des immobilisations	<u>(12 625)</u>	<u>(12 625)</u>
	<u><u>6 033</u></u> \$	<u><u>27 312</u></u> \$

Annexe C**Programmes de soutien financier**

Loisir pour personnes handicapées	315 756 \$	288 883 \$
Sport et activité physique	459 153	521 361
Programme fonds d'appui	9 500	16 625
Loisir Culturel	<u>18 000</u>	-
	<u><u>802 409</u></u> \$	<u><u>826 869</u></u> \$



PIERRE MOUSSEAU, CPA

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - RÉSULTATS PAR PROJET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025**

	Fonctionnement et mission de base	Loisir personnes handicapées	Loisir Culturel	Secondaire en spectacle	Total 2025	Total 2024
PRODUITS						
Subventions et contributions	1 612 791	440 968	50 000	32 033	2 135 792	2 169 029
Autofinancement et autre	183 157	16 374		36 169	235 700	212 680
Entente relative aux arénas	145 317				145 317	97 259
Revenus (perte) de location	6 033				6 033	27 313
	1 947 298	457 342	50 000	68 202	2 522 842	2 506 281
CHARGES						
Activités et projets	457 659	10 164		23 651	491 474	434 181
Assurances	3 158				3 158	5 789
Cotisations et abonnements	2 165	400			2 565	7 528
Déplacements et représentation	20 059	4 196	2 766	4 525	31 546	31 684
Entente relative aux arénas	145 317				145 317	97 259
Entretien et réparations	9 525				9 525	8 184
Fournitures et frais de bureau	30 600				32 060	39 861
Intérêts et frais bancaires	1 065				1 065	2 044
Loyer	23 000	9 000			32 000	32 000
Programmes de soutien financier	468 653	315 756	18 000		802 409	826 869
Salaires et avantages sociaux	609 946	146 426	63 100	29 821	849 293	882 757
Services contractuels	34 674	13 813		6 516	55 003	118 575
Télécommunications	14 182				14 182	15 837
Vie associative	5 916				5 916	24 047
	1 825 919	499 755	83 866	65 973	2 475 513	2 526 615
EXCEDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES						
	121 379	(42 413)	(33 866)	2 229	47 329	(20 334)

